

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE VERSAILLES
CANTON DE VERSAILLES-2

Délibération n° 2018-12-19/07

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SÉANCE DU 19 DÉCEMBRE 2018

L'an deux mil dix-huit, le dix-neuf décembre à vingt heures trente, les membres du Conseil municipal de la ville de Vélizy-Villacoublay, dûment convoqués individuellement et par écrit le treize décembre deux mil dix-huit, se sont réunis à la Mairie, sous la présidence de M. Pascal Thévenot, Maire de Vélizy-Villacoublay.

Nombre de conseillers en exercice : 35

Présents :

M. Pascal Thévenot, M. Jean-Pierre Conrié, Mme Nathalie Brar-Chauveau, M. Frédéric Hucheloup, M. Bruno Drevon, M. Olivier Poneau, M. Franck Thiebaut à partir de la délibération n° 2018-12-19/01, Mme Catherine Despierre, M. Pierre Testu, M. Damien Metzlé, Mme Chantal Lacauste, Mme Michèle Menez, Mme Odile Novel, Mme Nathalie Normand, M. Bruno Larbaneix, M. Alexandre Richefort, Mme Johanne Ledanseur, M. Didier Blanchard, M. Jean-Paul Élédou, M. Pierre-François Brisabois, Mme Leah Goldfarb.

Ont donné procuration :

Mme Magali Lamir à M. Pascal Thévenot, M. Franck Thiebaut à M. Olivier Poneau jusqu'à l'approbation du compte rendu des actes administratifs, Mme Régine Belon à Mme Michèle Menez, Mme Dominique Gaulupeau à Mme Chantal Lacauste, Mme Dominique Busigny à M. Damien Metzlé, Mme Anne Herbert-Bertonnier à M. Frédéric Hucheloup, Mme Valérie Sidot-Courtois à Mme Odile Novel, M. Omid Bayani à M. Bruno Larbaneix, M. Stéphane Lambert à Mme Nathalie Normand, M. Marouen Touibi à M. Alexandre Richefort, M. Mickaël Auscher à M. Bruno Drevon, Mme Véronique Michaut à M. Pierre-François Brisabois, M. Amroze Adjuward à Mme Leah Goldfarb, M. Jean-Charles Orsini à M. Didier Blanchard.

Absente non représentée :

Mme Nathalie Lorient

Secrétaire de Séance :

Madame Johanne Ledanseur.

Objet : budget primitif 2019 - Budget Annexe Assainissement.

Pour toute correspondance :

M. le Maire | Mairie | 2 place de l'Hôtel de Ville • BP 50 051 • 78146 Vélizy-Villacoublay Cedex

Tél. : 01 34 58 50 00 • Fax : 01 34 58 50 40

Courriel : relationcitoyens@velizy-villacoublay.fr

Délibération n° 2018-12-19/07

Objet : budget primitif 2019 - Budget Annexe Assainissement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

SUR proposition du Maire,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable aux services publics locaux d'assainissement et de distribution d'eau potable,

VU sa délibération n° 2018-11-28/05 du 28 novembre 2018, actant qu'un débat sur les orientations budgétaires concernant le budget primitif de la Ville et le budget annexe de l'assainissement pour l'exercice 2019 s'est tenu à l'appui d'un rapport,

VU l'avis favorable, à l'unanimité, rendu par les commissions Ressources, Aménagement urbain et Solidarités-Qualité de vie, réunies en séance le 10 décembre 2018.

ENTENDU l'exposé de Monsieur Jean-Pierre Conrié, rapporteur,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité avec 4 abstentions (M. Blanchard, Mme Michaut, M. Brisabois, M. Orsini),

ADOpte le budget primitif 2019 - Budget annexe Assainissement, qui s'équilibre en dépenses et en recettes à :

- 429 000,00 € en section d'exploitation
- 286 000,00 € en section d'investissement.

DIT que les documents d'informations budgétaires et comptables seront consultables sur le site internet de la Ville.

Fait et délibéré en séance le 19 décembre 2018.

En vertu de l'article L.2131-1 du C.G.C.T.
le Maire de Vélizy-Villacoublay atteste
que le présent document est exécutoire.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

078-217806405-20181219-DEL_18_12_19_07-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/12/2018
Affichage : 27/12/2018



Pascal Thévenot
Maire

Pour le Maire, par délégation,
Florence Catherine
Directrice de l'Administration générale

Résumé de l'acte

078-217806405-20181219-DEL_18_12_19_07-DE

Numéro de l'acte : DEL_18_12_19_07
Date de décision : mercredi 19 décembre 2018
Nature de l'acte : DE
Objet : Adoption du Budget primitif 2019 - Budget Annexe Assainissement.
Classification : 7.1 - Decisions budgetaires
Rédacteur : Nathalie SUET
AR reçu le : 27/12/2018
Numéro AR : 078-217806405-20181219-DEL_18_12_19_07-DE
Document principal : 99_SE-07 - Vote du budget assainissement 2019.pdf

Historique :

27/12/18 09:08	Reçu	Florence CATHERINE
27/12/18 09:09	En cours de transmission	
27/12/18 09:09	Transmis en Préfecture	
27/12/18 09:14	Accusé de réception reçu	
27/12/18 09:52	Accusé de réception reçu	Nathalie SUET